

Communiqué de presse

Nanterre, le 15 août 2024

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 : LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE, TERRE DE CHAMPIONS

13 médaillés nés dans les Hauts-de-Seine
15 médaillés licenciés dans les clubs du Département

Les sportifs originaires du Département des Hauts-de-Seine ou licenciés dans ses clubs ont formé le premier contingent des médaillés français lors des Jeux olympiques de Paris 2024. Une véritable consécration pour les clubs et les ambitions sportives du territoire alto-séquanais.



Arrivée du relais de la flamme olympique dans les Hauts-de-Seine sur l'esplanade de La Défense, le 24 juillet 2024 © CD92 – Stéphanie Gutierrez-Ortéga

La délégation française a signé sa plus belle performance de l'ère olympique moderne lors des Jeux de Paris 2024, battant le précédent record tricolore établi à Atlanta en 1996. Du 26 juillet au 11 août 2024, les 64 médailles obtenues – dont 16 titres olympiques – ont consacré 168 athlètes venus de toute la France.

Parmi eux, **les athlètes des Hauts-de-Seine ont apporté aux fédérations sportives du pays organisateur un total de médailles record pour l'ensemble des Départements français**. Il s'agit même d'un **double record départemental**, avec le plus grand nombre de sportifs nés sur le territoire alto-séquanais (13), mais aussi **le plus grand nombre de médaillés évoluant dans l'un des clubs du Département (15 athlètes alto-séquanais pour 17 médailles obtenues)**.

Le Président du Département, Georges Siffredi, souligne que « *le Département des Hauts-de-Seine est un département sportif, grâce à des infrastructures de qualité, aux bénévoles qui s'engagent sur le terrain, et aux nombreux clubs qui maillent le territoire.* »

Nous sommes très fiers de nos 15 athlètes licenciés dans l'un d'entre eux qui ont décroché une médaille lors de ces Jeux olympiques, et qui vont inspirer de nombreux champions en herbe. En 2021, 10 athlètes de notre Département avaient ramené de Tokyo une médaille dans leurs valises. Si les athlètes alto-séquanais ont déjà fait mieux lors de cette première quinzaine, nos athlètes paralympiques en gagneront sans doute de nombreuses autres à partir du 28 août, pour un record historique ! »

Les 15 sportifs médaillés licenciés dans un club des Hauts-de-Seine

- **Yannick Borel**, licencié au Levallois Sporting Club
Escrime – médaillé d'argent (épée individuel hommes)
- **Maximilien Chastanet**, licencié aux Mousquetaires d'Issy-les-Moulineaux
Escrime – médaillé de bronze (fleuret par équipe hommes)
- **Sarah-Léonie Cysique**, licenciée à l' Athletic Club de Boulogne-Billancourt (ACBB)
Judo – médaillée d'or (équipe mixte) et de bronze (-57 kg femmes)
- **Lucas Dussoulier**, licencié à Nanterre 92
Basket-ball 3x3 – médaillé d'argent
- **Simon Gauzy**, licencié au Levallois Sporting Club Tennis de table
Tennis de table – médaillé de bronze (équipe hommes)
- **Maxime Grousset**, licencié au CS Clichy Natation
Natation – médaillé de bronze (relais 4 x 100 m 4 nages hommes)
- **Quentin Jouffroy**, licencié au Plessis-Robinson Volley-ball
Volley-ball – médaillé d'or
- **Althéa Laurin**, licenciée au Taekwondo Club Asnières Élite
Taekwondo – médaillée d'or (+67 kg femmes)
- **Alexandra Louis-Marie**, licenciée au Levallois Sporting Club
Escrime – médaillée d'argent (épée par équipe femmes)
- **Julien Mertine**, licencié au Cercle d'Escrime de Rueil-Malmaison
Escrime – médaillé de bronze (fleuret par équipe hommes)
- **Méline Nocandy**, licenciée à Paris 92
Handball – médaillée d'argent
- **Maxime-Gaël Ngayap Hambou**, licencié aux Arts Martiaux d'Asnières Judo :
Judo – médaillé d'or (équipe mixte) et de bronze (-90 kg hommes)
- **Maxime Pauty**, licencié aux Mousquetaires d'Issy-les-Moulineaux
Escrime – médaillé de bronze (fleuret par équipe hommes)
- **Cyrian Ravet**, licencié au Taekwondo Club Asnières Élite
Taekwondo – médaillé de bronze (-58 kg hommes)
- **Coraline Vitalis**, licenciée au Levallois Sporting Club
Escrime – médaillé d'argent (épée par équipe femmes)

Les Hauts-de-Seine, Département sportif

Avec **près de 350 000 licenciés, 1 971 associations sportives déclarées et 522 sportifs de haut niveau**, le Département des Hauts-de-Seine figure parmi les plus sportifs de France. Professionnel, amateur, loisirs... son engagement se traduit à tous les niveaux de pratique. Le Département a pour cela développé une **politique de promotion et de développement du sport pour tous, sous toutes ses formes**.

Parce que le sport est au cœur de ses actions, **le Département des Hauts-de-Seine a renforcé son soutien au sport de haut niveau et à la formation de la Génération 2024**. Porteur de valeurs essentielles comme le courage, la ténacité et la solidarité, le sport de haut niveau est un **maillon indispensable à la promotion de la pratique sportive, notamment auprès des jeunes**.

Un soutien continu au mouvement sportif et aux athlètes professionnels

Le Département a décidé de renforcer son action depuis la saison 2021/2022. Outre la **poursuite du soutien aux centres de formation sportive agréés et du dispositif de labellisation « Club des Hauts-de-Seine »**, cinq nouveaux dispositifs ont été votés par l'assemblée départementale, dont deux en direction du parasport de haut niveau :

- Un dispositif de **soutien direct aux clubs de haut niveau** ;
- Un dispositif de **soutien en investissement pour les clubs parasportifs de haut niveau** ;
- Un nouveau **dispositif de soutien en fonctionnement pour les clubs parasportifs de haut niveau** ;
- Des **primes récompensant les titres nationaux et européens par équipes** ;
- L'attribution de **bourses d'accompagnement pour les sportifs de haut niveau**.

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, comme dans la **perspective de ceux de 2028 à Los Angeles et des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2026 en Italie**, cette dernière bourse individuelle permet d'**aider les sportifs de haut niveau licenciés dans un club des Hauts-de-Seine**, figurant sur les listes élite et senior du ministère des Sports, et pratiquant une discipline inscrite au programme des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, de Milan (2026) et Los Angeles (2028).

Ce soutien avait été spécifiquement renforcé en vue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 : les athlètes et para-athlètes préparant cette échéance ont ainsi perçu **une bourse forfaitaire de 6 000 euros pour la saison 2023/2024 afin de préparer cette compétition dans les meilleures conditions**.

Pour en savoir plus – Rendez-vous sur : hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/missions-et-actions/sport/aide-au-mouvement-sportif

Contacts presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Simon THOLLOT
01 47 29 32 32 / sthollot@hauts-de-seine.fr

Jean-Philippe COUTURE
01 59 03 87 49 / jcouture@hauts-de-seine.fr

